cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : chantal fiset
https://www.cadre21.org/membres/f50ccbd82a3851c0bd22ff15

Date d'obtention : 2021-10-18 18:22:22

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Toujours prendre l'information (trousse) auprès de toute les personne concernés.
Évaluation de l'incident confisqué l'appareil pour arrêter la propagation des photos ou des vidéo.
Ne jamais regarder les photos ou vidéo
Contacter les policiers.

Question 2 - Qu’est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La trousse est nécessaires dans tout les cas qui ce passe à l'école sauf quand il y a une personne personne majeur on contact les policiers immédiatement.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l’application de la méthode Sexto?

Quand il faut dire au jeune que même si aucune intention malveillante on doit contacter les policiers pareil.